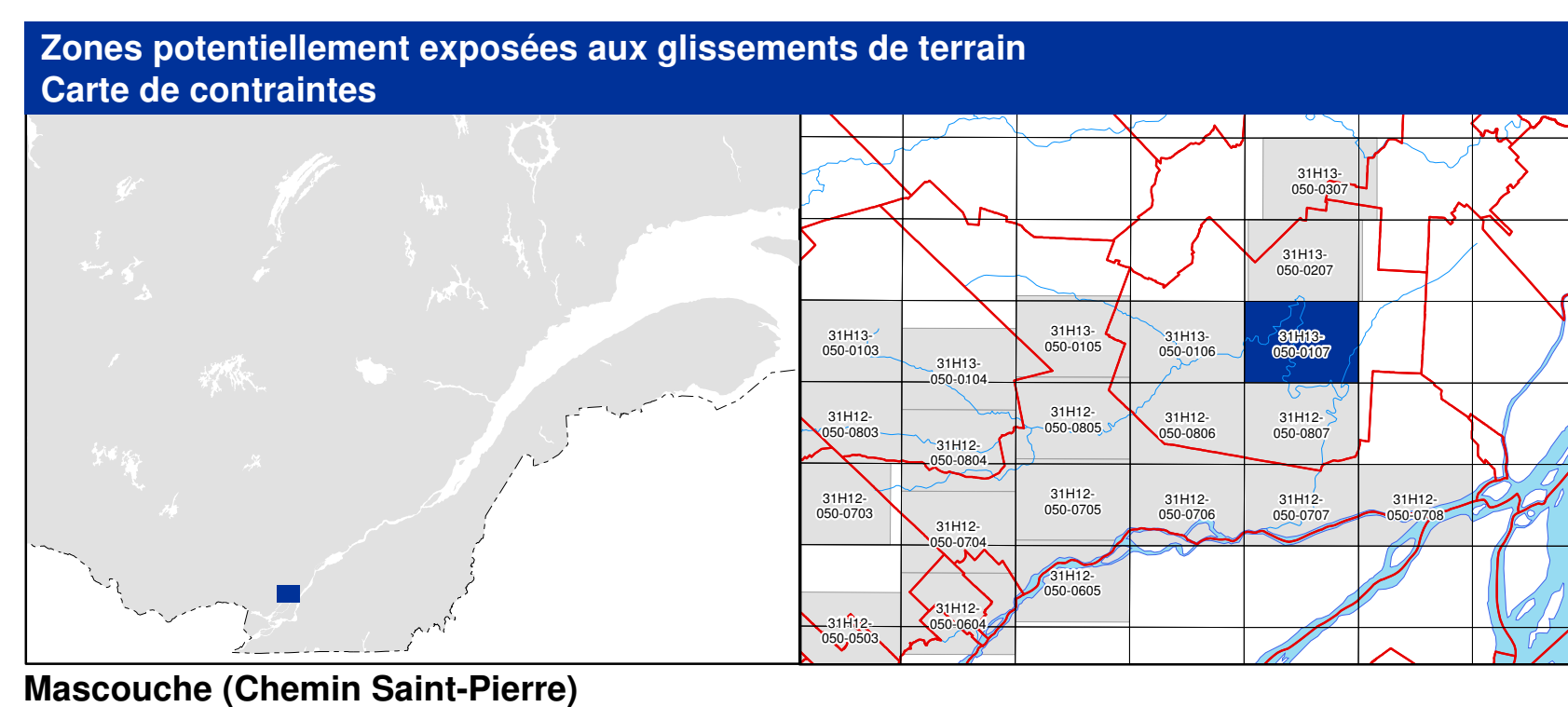



# Mascouche (Chemin Saint-Pierre)



### Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

- Z0 : Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
  - Z1 : Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique
  - Z2 : Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
  - Z3 : Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
  - Z4 : Zone composée de sols hétérogènes (lit ou localisés), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
  - Z5 : Zone affectée par l'entassement de débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être affectée par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
  - Z6 : Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être affectée par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
- Note:** Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus

### Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

- Z7 : Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion, généralement au sommet des talus, pouvant être emportée par un glissement de terrain de grande étendue
- Z8 : Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones Z7 et Z6
- Z9 : Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue

### Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

### Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80  
 Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84  
 Projection cartographique : Mercator, transverse modifiée (MTM), zone de 3<sup>e</sup> Système de coordonnées planes du Québec (SCCPQ), feuille 8  
 Longitude d'origine (méridien central) : 73°30' ouest  
 Latitude d'origine (équateur) : 0°  
 Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle : 0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)  
 0 50 100 200 300 400 500 m  
 1 / 5000

### Sources

**Données**  
 Relevés géotechniques de terrain  
 Orthophotographies numériques  
 Hypsométrie de référence par relevé lidar aéroporté

**Réalisation**  
 Production : Ministère des Transports du Québec  
 Direction du laboratoire des chaussées  
 Service de la géotechnique et de la géologie  
 Version 2.0 (avril 2015)

### Organisme

Ministère des Transports du Québec  
 Communauté métropolitaine de Montréal  
 Ministère des Transports du Québec

### Date / Année

2009-2010  
 avril 2013  
 13 novembre 2007  
 01 mai 2008